



Travaux d'electricite qui durent

Par **brocot**, le **20/05/2012** à **14:22**

bonjour,

j'ai fait faire un devis pour refaire faire toute l'electricite a neuf dans ma maison et nous sommes tombes d'accord avec l'electricien le 24/02.

jusqu'au 16/03 il a travaille en tout et pour tout 3h puis n'est pas venu pendant un mois

je l'ai appelle et menace car il m'avait demande la moitie de la somme soit 1400 euros. Il est venu le 17/04 et recommence ses promesses de venir tel jour mais ne vient pas

aujourd'hui cela fait 2 semaines que je n'ai pas de nouvelles je lui telephone tous les jours

il reste des travaux a faire. quels sont mes droits ? de quoi puis je le menacer a part d'aller voir un avocat ?

merci de me repondre car je suis desesperee